



HAL
open science

L'ECRITURE DE THESE : LES PRATIQUES D'UN GENRE DISCURSIF

Regine Delamotte

► **To cite this version:**

Regine Delamotte. L'ECRITURE DE THESE : LES PRATIQUES D'UN GENRE DISCURSIF. Encyclopédie d'analyse des activités, puf, 2017, 978-2-13-072954-9. hal-02374649

HAL Id: hal-02374649

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02374649>

Submitted on 21 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REGINE DELAMOTTE

L'ÉCRITURE DE THESE : LES PRATIQUES D'UN GENRE DISCURSIF

S'inscrire dans le champ scientifique, c'est marquer son appartenance à un collectif et aux valeurs qui le définissent, par le seul fait, d'abord, de produire des textes conformes aux conventions du genre. Mais un second principe est à l'œuvre, un principe de distinction (Bourdieu) : tout en se définissant comme chercheur, et garant en cela des apports de l'article, l'auteur confère une valeur distinctive à ces apports. La reconnaissance du chercheur dans le champ exige donc de signer à la fois son appartenance et sa singularité. (Rinck, 2006, p. 109) ¹

Introduction : l'écriture de thèse est une activité sociale

Comme toute activité sociale, les modalités de rédaction d'une thèse correspondent à des règles d'usage. Ces règles varient dans l'espace et dans le temps. Elles varient aussi selon les disciplines scientifiques envisagées. Ce qui est proposé ici ne concerne que l'écriture de thèse en Science Humaines et Sociales dans le contexte français actuel. Certes, de nombreux points communs existent sur le plan international concernant la nature des thèses, les parcours doctoraux, les rituels de soutenance, les cadres légaux dans lesquels elle se prépare. Mais des différences de pratiques existent et c'est sans doute dans le travail d'écriture qu'elles apparaissent le plus nettement.

Une thèse en biologie, par exemple, diffère fortement d'une thèse en sociologie et, dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, une thèse en littérature se rédige autrement qu'une thèse en linguistique. Enfin, au sein d'une même discipline, la collaboration entre doctorant(e)s et directeurs peut conduire à des variations importantes et parfois à des innovations rédactionnelles. Le produit final est ainsi à la fois en conformité avec des habitudes et en rupture avec elles. Cette dynamique, on le sait, est à l'origine de l'évolution des genres de discours. La thèse est un genre en constante évolution sous l'effet de ses usages.

Mais quel que soit le domaine scientifique concerné, une recherche doctorale et sa rédaction se font en interaction avec divers interlocuteurs. Des moments d'exposition, d'argumentation, de négociation sont nécessaires à la réalisation d'un mémoire qui sera soumis à évaluation pour l'attribution d'un titre reconnu. Cet aspect collaboratif, qui laisse en dernière instance la prise de décision à son auteur(e), est une caractéristique majeure des thèses. S'il s'agit donc pour les doctorant(e)s de devenir membres d'une communauté, il s'agit aussi d'assumer leur statut d'auteur(e)s. Ces deux aspects, mis en exergue par la citation de Fanny Rinck, seront articulés dans cette contribution.

1. L'écriture de thèse est une activité contextualisée

Comprendre la manière dont les doctorant(e)s s'engagent dans une écriture de thèse, en collaboration/négociation avec leurs directeurs, exige quelques précisions sur le contexte dans lequel s'écrit la science.

1.1 De nouveaux paramètres

¹ Les citations d'auteurs d'ouvrages et d'articles sont en caractères droits, les exemples pris dans des thèses sont en caractères italiques.

Le constat, d'abord, d'un ensemble d'évolutions institutionnelles : la généralisation des laboratoires de recherches labellisés qui accueillent les doctorant(e)s, la création des écoles doctorales, les possibilités de codirections, l'obligation qui s'instaure de comités de thèse, les cotutelles ouvrant les travaux à l'échelle internationale, etc. Les partenaires d'un(e) doctorant(e), ceux auxquels il faudra rendre compte de la recherche, se sont multipliés, insérant toujours plus son activité dans des collectifs et modifiant les dimensions de son lectorat potentiel. Ensuite, le constat de l'ouverture vers le monde extra-universitaire, industriel. Elle a été fortement critiquée à ses débuts comme n'étant motivée que par des raisons économiques de financement des thèses avec le risque d'une mise en cause de la liberté intellectuelle des chercheurs. Mais, dans le même temps, elle a rapproché les métiers de la recherche des autres métiers et posé la question de la nature de la professionnalisation dans le cadre du doctorat. Enfin, le constat de liens nouveaux entre la recherche et son implication sur le terrain pour résoudre des problèmes sociaux. Ces liens ont fait évoluer les pratiques de recherche et constituent aujourd'hui une dimension souhaitée des études. Elle remet au cœur des débats la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée et les représentations passées (passéistes) de ces deux investissements dans la recherche. Il revient souvent à la direction de la thèse de tenir les deux bouts de la chaîne, entre formation à la recherche et professionnalisation.

Ces ouvertures sont souhaitées par les doctorant(e)s et ont des effets sur les pratiques d'écriture. La relation doctorant(e) /directeur s'en trouve modifiée et sort d'un face-à-face pour se confronter à de nouvelles dimensions sociétales.

1.2 De nouvelles tâches

La thèse vise une fin et un commencement : l'aboutissement d'un cursus et le début d'une carrière. Mais elle ne suffit plus, seule, pour accéder aux emplois qui lui correspondent. En particulier ceux d'enseignant-chercheur exigent d'avoir suivi les formations de l'école doctorale, participé aux activités du laboratoire d'accueil, communiqué dans des colloques internationaux, publié dans des revues, commencé une expérience d'enseignement dans l'enseignement supérieur. On pourrait croire que cette multiplicité de tâches minimise la part de l'écriture. Il n'en est rien, bien au-contraire. Elle prend, dans ce contexte de pression sociale de production d'écrits diversifiés, des aspects discursifs et textuels plus exigeants.

Il n'est ainsi pas étonnant que l'écriture constitue une interrogation majeure chez les doctorant(e)s, qui l'expriment comme un élément fondamental de la réalisation de leur thèse et qui souhaitent y être mieux formés. Howard S. Becker (1986, 2002, 2013) note que tous les doctorants, et quels que soient leur origine sociale, leur capital culturel, leur parcours de formation, leur personnalité, se trouvent pris dans des interrogations semblables. Du côté des directeurs, cet aspect prend aujourd'hui un temps non négligeable tout au long de la thèse, alors qu'il ne se présentait dans le passé qu'en toute fin de rédaction. L'activité de correction, de révision et même de réécriture des premiers jets des doctorant(e)s fait aujourd'hui partie des tâches de direction de thèse.

Soulignons que, dans ce domaine, nous sommes dans une dynamique des « usages » plus que dans la prescription de « normes », car l'écriture de thèse est un objet trop récemment pensé et donc peu réglementé. Les rencontres entre doctorant(e)s et directeurs et les prises de décisions débattues et négociées prennent une importance inédite. Ainsi, l'entrée des doctorant(e)s dans le domaine des littératies universitaires est autant une formation à l'écriture scientifique qu'une formation scientifique par l'écriture, puisque les manières de lire et d'écrire dans une discipline sont aussi des manières de penser et de faire spécifiques à cette discipline. Il n'en demeure pas moins que l'évaluation concerne avant tout la démarche scientifique qui, elle, présente des exigences incontournables au-delà des diverses mises en textes dues aux

habitudes disciplinaires, aux préférences des directeurs de recherche et aux styles personnels des auteur(e)s de la thèse.

2. L'écriture de thèse est un genre de discours

La production langagière est une production sociale et, à ce titre, elle est en lien direct avec les domaines de l'activité humaine. Elle en est à la fois le reflet et le principal instrument, façonnée et agissante (Bakhtine, 1984). Marquer son appartenance à une communauté de pratiques, c'est inévitablement s'approprier ses genres de discours. Ceux-ci ont été historiquement élaborés en fonction des enjeux et des objectifs de diverses formations sociales qui sont de fait des « formations discursives » (Foucault, 1969). La participation des personnes à ces formations est une marque essentielle de leur appartenance sociale (Goffman, 1974). La thèse soutenue avec succès constitue la reconnaissance institutionnelle d'une telle appartenance, celle des jeunes docteur(e)s à une communauté scientifique.

2.1 L'expérience de la discursivité

Bien que les genres discursifs soient en constante évolution et difficiles à classer, ils constituent, cependant, des types relativement stables de production langagière dont on peut décrire la structuration (Adam, 1997, 1999, Bronckart, 1985, 1997) : un roman policier n'est pas un article politique, un débat public n'est pas un entretien clinique, une lettre d'amour n'est pas une recette de cuisine, etc. Mais la frontière entre les genres n'est pas étanche dans la mesure où toute production langagière est un continuum dans lequel les diverses formes se métissent. Un roman policier peut être aussi un essai philosophique et un ouvrage scientifique un récit personnel. La variation discursive inhérente aux genres, depuis longtemps reconnue, conduit à distinguer entre genre et sous-genres. La thèse est ainsi un sous-genre de l'écriture scientifique ; de même que récit d'expérience et récit de fiction sont des sous-genres du récit ; de même que conversation à bâtons rompus et négociation commerciale sont des sous-genres d'interaction verbale.

Cependant, toute personne langagière ne possède pas tous les genres de discours existant dans la société. Certains genres lui sont inconnus, d'autres simplement reconnaissables mais non pratiqués, d'autres font partie de son répertoire quotidien. Les plus familiers sont ceux produits et utilisés par les communautés sociales auxquelles elle appartient, les autres sont à conquérir. L'écriture scientifique fait partie de ces conquêtes.

Les locuteurs entretiennent avec les divers genres de discours un rapport paradoxal que l'on trouve dans toute socialisation. D'abord, les genres préexistent à toute mise en mots individuelle, car ils fonctionnent en dehors de nous et nous les rencontrons avant de les utiliser nous-mêmes. Ensuite, lorsque nous les utilisons, nous en donnons une version inédite, une configuration inexistante avant son énonciation elle-même ; il y a toujours un écart entre ce qui est donné préalablement de l'organisation des discours et les formes réelles qu'ils prennent dans la parole (ou l'écriture) vivante. Mais l'appropriation des discours dépend de l'autorisation qu'on se donne et qui nous est donnée à faire partie d'une communauté discursive, à se reconnaître et à être reconnu comme membre d'un groupe socio-historiquement identifié. L'écriture de thèse n'échappe à aucun de ces aspects.

2.2 L'appropriation des genres discursifs

Les genres discursifs se découvrent par immersion dans la circulation des discours. D'où l'impression que l'on peut faire l'économie de leur apprentissage, autrement dit sans une acquisition guidée par une activité réflexive d'enseignement.

La question de l'écriture, dans les sciences et ailleurs, est de savoir s'il s'agit d'un savoir-faire implicite, qui se construit par imprégnation (imitation de ce qu'on lit) ou par le biais d'une pédagogie explicite ou encore par les deux aspects, chacun ayant son rôle. Mais pour qu'une activité réflexive concernant les genres discursifs soit proposée, encore faut-il qu'ils aient été décrits pour être présentés, enseignés. Les diverses pratiques d'écriture à l'université ont fait l'objet de nombreux travaux (Boch et Freier, 2015, Fintz *et alii*, 1998, Pollet, 2001). L'écriture scientifique, quant à elle, commence à être connue, mais de façon récente et ses descriptions s'adressent surtout aux chercheurs (Hunsmann et Kapp, 2013, Lefebvre, 2006). Il y a encore peu de temps, on considérait que les étudiants pouvaient s'approprier les moyens de rédiger leur travail par la lecture de travaux de recherche reconnus comme exemplaires du genre, ceux de leur bibliographie. Cette démarche d'auto-découverte de règles discursives est un effort intellectuel qui a sa valeur propre. On peut même penser qu'un certain mimétisme (reprendre purement et simplement des formulations expertes) n'est pas sans efficacité et s'il ne vise, dans un premier temps, qu'à donner le change, il peut, par la suite, devenir un véritable acquis. Mais tout dépend des genres auxquels on a affaire, de leur degré de familiarité et de leur degré de formalisme. On a moins besoin d'apprendre à écrire à un ami qu'à rédiger une demande d'embauche. Se pose aussi la question de l'évaluation de la production et, lorsqu'il s'agit de genres académiques, la seule intuition de ce qu'on croit devoir faire pour réussir risque de s'avérer nettement insuffisante.

S'agissant de l'écriture de thèse, au-delà de l'auto-découverte des types de textes spécifiques à une discipline et répondant au genre « écriture scientifique », un accompagnement s'avère indispensable pour que le scripteur devienne auteur. Il s'agit d'un enjeu, individuel et collectif, important, car « faire écrire peut alors être en lui-même un instrument de formation qui joue à la fois sur la construction du sujet et la construction des connaissances » (Rinck, 2011, 80).

3. La thèse comme genre d'écriture scientifique

Trois dimensions de l'écriture scientifique de thèse méritent d'être soulignées. Il y en a d'autres, mais les trois exposées ici sont particulièrement en étroite relation.

3.1 La dimension plurielle

L'écriture de thèse ne se réduit pas au produit final donné à lire qui est le résultat de multiples décisions prises en collaboration entre doctorant(e)s et directeurs, en matière de terminologie, de structuration textuelle et de procédures discursives. Il s'agit, pour l'auteur(e) de la thèse, d'un processus qui se déroule du tout début de la recherche jusqu'à son point final et qui est constitué de formes écrites diverses : idées notées au vol, listes, notes de lecture, ébauches de textes, carnets de citations, schémas, etc. La diversité de ces écrits intermédiaires présente l'avantage pour scripteur de pouvoir prendre toutes sortes de risques : liberté d'une écriture non surveillée avec tous les tâtonnements souhaités. Elle lui permet aussi de diversifier et de choisir ses lecteurs du moment et, surtout, de se ménager des espaces d'écriture pour soi.

Ces écrits intermédiaires sont une médiation entre moi et moi, entre mon voisin et moi, entre un auteur, avec qui, contre qui, je me mets à penser, entre un écrit très privé, secret, et sa première socialisation, ce visage non maquillé, cet instantané de moi que je donne à lire seulement à qui j'ai confiance. (Chabanne et Bucheton, 2000, 23)

Ces textes témoignent de la chronologie de l'activité et se conservent comme traces de l'élaboration de la recherche. Il y a ainsi une différence entre les « brouillons » comme processus de réécriture d'un texte particulier et les « textes intermédiaires » comme écrits réflexifs, pas forcément préparatoires au texte définitif. Leur utilisation renvoie à une

compétence d'écriture spécifique : celle de se ressaisir de ces écrits d'un genre différent pour alimenter la matière scripturale de l'écrit final que constitue la thèse comme genre.

Cette dimension plurielle de l'écriture de thèse met en lumière des liens étroits qui unissent énonciation et conceptualisation, particulièrement en Sciences Humaines et Sociales, où la conceptualisation semble même ne pouvoir s'opérer sans ce long processus d'écritures plurielles, écrits de travail et réécritures.

3.2 La dimension heuristique

Les liens entre langage et pensée sont connus (Vygotski, 1997, Olson, 1998) : le sujet pensant étant indissociable du sujet énonçant, par oral ou par écrit, l'activité du chercheur constitue un lieu privilégié d'observation de l'articulation entre langage et pensée. Il y a des moments où la pensée s'organise en même temps que l'on parle ou que l'on écrit. Ainsi, les doctorant(e)s reconnaissent la nécessité de parler de leur recherche, au fur et à mesure de sa construction, avec divers interlocuteurs. Parler pour écrire constitue une médiation reconnue dans le domaine de la recherche (Nonnon, 2002). Allant encore plus loin dans leur ouvrage (Raza et Castellotti, 2014), ces auteures montrent comment les chercheurs se saisissent de l'écriture pour penser et produire la recherche et, inversement, comment l'écriture contribue à les instituer en tant que chercheurs.

Les doctorant(e)s découvrent l'importance d'écrire tout au long de la recherche et surtout depuis le tout début. On peut discuter la pensée de Jack Goody à la lumière de travaux plus récents (Reuter, 1998b, Fraenkel et Mbodj, 2010) tout en reconnaissant à son ouvrage, *La raison graphique* (1979), la fonction inaugurale d'une nouvelle approche de l'écriture. Il montre, en effet, que l'ordre du scriptural permet des opérations différentes de celles qu'autorise l'ordre de l'oral, grâce au possible « retour sur » ce qui a été produit. Ainsi, c'est grâce à la trace écrite, avec les possibilités qu'elle offre de mettre en listes, en tableaux, en schémas, de laisser diverses formulations concurrentes visibles, etc. que peuvent advenir des opérations de tri, d'organisation, de schématisation, de mise en relation de savoirs d'origines différentes, qui permettent à la pensée de se construire. L'écriture est donc bien un outil spécifique pour penser, « une technologie intellectuelle » (Goody, 1979), dans la mesure où elle n'est pas seulement ce qui exprime la pensée, mais aussi ce qui, d'une part, la rend possible et, d'autre part, permet d'en faire un objet analysable, manipulable.

Les premiers écrits, les bricolages laissés en suspend sont aussi des moyens de se rapprocher petit à petit des manières de dire disciplinaires et d'entrer dans une communauté de savoirs et de savoir-faire, dont ceux de l'écriture.

Dans la profusion des écrits, nous avons choisi de nous intéresser aux commencements : les premières traces, concomitantes à l'observation initiale d'un phénomène qui n'est pas encore pensé comme une découverte et que le chercheur consigne par précaution, avec un langage personnel qui va évoluer, au fur et à mesure de la conceptualisation, se dotant de chaque reformulation d'attributs classificatoires qui correspondent à sa reconnaissance progressive dans le domaine scientifique concerné. (Doquet-Lacoste, 2009, 8).

Les doctorant(e)s n'utilisent pas à plein cet outil pour penser qu'est l'écriture, car leurs représentations de l'écriture constituent souvent un obstacle à cette utilisation. On constate qu'ils passent un temps considérable à stocker de l'information sans savoir miser sur ce qui peut émerger dans l'écrit : contradictions, rapprochements inattendus, sauts dans le raisonnement, ébauches d'idées, pistes embryonnaires... (Reuter, 1998a).

3.3 La dimension personnelle

*Le temps du travail de terrain est passé et je me suis trouvée face à un corpus d'interactions de vente à domicile que j'allais devoir analyser avec toute l'objectivité du chercheur. J'espère que mon travail n'est pas marqué par mon vécu. Peut-être a-t-il finalement valeur d'exutoire ? (Thèse de Marie-Cécile Lorenzo-Basson, 2004, *La vente à domicile. Stratégies discursives en interaction*).*

Les sciences en général - celles dites exactes, mais aussi celles dites humaines - ont jusqu'à une période très récente considéré la science et son écriture comme des activités particulières, distinctes des autres activités humaines, préservées des influences sociales et, encore plus, de toutes traces de subjectivité. On comprend que, dans un tel contexte, la dimension personnelle de cette écriture reste peu questionnée. La notion d'auteur en science commence, cependant, à être travaillée, qu'il s'agisse d'un seul auteur (Fraenkel, 1992) ou de plusieurs, avec toute une réflexion autour de la question de la signature (Pontille, 2004).

Dans le cas de la thèse, qui aujourd'hui n'accepte qu'un seul auteur, une seule signature, la dimension personnelle présente plusieurs aspects, dont trois font partie des débats récurrents entre doctorant(e)s et directeurs de recherche.

Un premier débat concerne la présentation de l'objet de recherche. Il s'agit pour le scripteur d'en montrer l'intérêt intrinsèque du point de vue scientifique et, en conséquence, l'intérêt social. Mais aussi, dans certains cas, celui qu'il présente à ses propres yeux, souvent en lien avec un parcours personnel. Les thèses en Sciences Humaines et Sociales sont celles qui se trouvent, de par leurs objets de recherche, le plus souvent dans ce cas de figure.

Un deuxième débat se situe au niveau de la gestion des sources documentaires, car il s'agit, à la fois, de renvoyer aux textes fondateurs du travail et à leurs auteur(e)s, de montrer les éléments qui font débat entre eux, de définir son propre positionnement scientifique. Sur ce dernier aspect, les doctorant(e)s se trouvent quelquefois pris dans des tensions entre les choix scientifiques du laboratoire dont ils dépendent et leurs affinités et goûts scientifiques propres. Généralement une négociation est possible. Mais il arrive qu'un changement de direction se révèle nécessaire étant donné qu'il devient difficile pour un directeur de prendre la responsabilité d'encadrer un travail qui ne corresponde pas à ses convictions scientifiques et qui renvoie à des théorisations ou des méthodologies dont il n'a pas la maîtrise.

Un troisième débat concerne très directement les questions d'écriture de la thèse. Au niveau du recours aux genres discursifs, le genre narratif - mal accepté dans le passé, comme si seul le résultat final du travail méritait d'être consigné - fait partie aujourd'hui de ce qui se fait : récits du parcours intellectuel, de l'accès au terrain, des étapes de la démarche de recherche... Ce discours, plus personnel, marqué de subjectivité, de singularité, puisé dans des écrits intermédiaires « pour soi », se révèle très éclairant pour le lecteur et définit à sa manière la posture de l'auteur(e) de la thèse (Lani-Bayle, 2002). Même si le genre dominant de la thèse demeure informatif-argumentatif, l'autorisation que les doctorant(e)s se donnent à raconter les modes de fabrication de leur thèse laisse mieux voir les diverses facettes du métier de chercheur. Sans compter que l'écriture de la science n'est pas obligatoirement stylistiquement neutre. Une conception littéraire de l'écriture scientifique est en débat aujourd'hui en lien avec la figure de l'auteur(e) et de la signature (Olivier de Sardan, 2000).

De plus, les moyens techniques actuels permettent au rédacteur de faire des choix personnels de présentation du volume (du livre) et lui confèrent un véritable rôle éditorial. Le fait de ne plus avoir à déléguer la saisie et la mise en forme du texte laisse le champ libre à de multiples marques auctoriales. Les doctorant(e)s trouvent ainsi de nombreux moyens de singulariser leur thèse selon leurs goûts et sensibilité.

4. La direction de thèse : quelles directives / négociations / décisions ?

La thèse et son écriture se font, comme on l'a dit plus haut, en collaboration avec des interlocuteurs parmi lesquels les directeurs occupent une place privilégiée. Ces rencontres se déroulent sur plusieurs années. Il serait vain de vouloir en décrire exhaustivement les divers aspects. Cependant, certains restent saillants comme éléments de discussion, de débat entre les partenaires.

4.1 Les lieux rédactionnels

L'activité rédactionnelle d'une thèse se déploie dans le temps et dans l'espace. Temporalité et spatialité sont les deux dimensions de cette écriture au long cours et n'ont pas le même impact sur la liberté du scripteur. Hors de l'objet final, les textes intermédiaires laissent place à une grande liberté individuelle d'écriture. A l'inverse, les éléments paratextuels de l'objet final répondent à des normes imposées : première et quatrième de couverture (titre, mots-clés, résumés, etc.), dédicace et exergue, remerciements, avant-propos, etc. Quant au corps même de la thèse, son écriture varie, en toute logique scientifique, selon l'endroit où l'on se trouve dans l'exposé du travail. Par exemple : l'activité citationnelle concerne avant tout la partie théorique, alors que le recours au genre narratif se situe plutôt dans la méthodologie de recueil de données, en particulier dans les travaux de terrain.

L'exposition scientifique des contenus en parties, chapitres, sections, sous-sections, avec formulation des titrages et sous-titrages... se révèle être un long travail de recadrage et de réécriture. Elle présente une liberté relative soumise à des exigences de scientificité et de lisibilité. Pour donner un aperçu, dont on excusera le listage des éléments, les doctorant(e)s savent que leur jury attend un certain ordre rédactionnel lui permettant de suivre la démarche de recherche. Après le sommaire (qui fournit une vision de l'économie générale de la thèse) et une introduction, des agencements prévisibles font partie de l'activité du scripteur comme : les contexte, terrain et statut du chercheur ; les cadrage théorique, positionnement du chercheur, questions et hypothèses permettant la formulation de la problématique ; les méthodologies de recueil de données et de constitution du corpus ; les outils d'analyse et les résultats, (descriptifs, explicatifs, interprétatifs). Suivent les conclusions (synthétiques, critiques et prospectives), la bibliographie et la table des matières détaillée jusqu'au dernier niveau hiérarchique d'organisation de la thèse. Des annexes, enfin, avec, en priorité, les index d'auteurs et de notions. Une grande liberté est ensuite donnée dans la présentation de divers documents, appareillage des conventions, codages, sigles, tableaux, schémas, *corpora*... autant d'éléments utiles, mais trop massifs pour être intégrés dans le corps même de la thèse. Ces usages demandent des mises en texte particulières que les doctorant(e)s s'approprient au fur et à mesure de leurs lectures et leurs échanges avec leurs interlocuteurs.

Ces divers lieux de l'écriture de la thèse posent des problèmes spécifiques au niveau micro-structurel (syntaxique : réglages propositionnels et terminologique ; mises en mots) et au niveau macro-structurel (diversité des mises en textes et nature des séquences : descriptives, narratives, argumentatives, etc.). Tous les problèmes auxquels se confronte le scripteur dans ces divers lieux ne pouvant être exposés ici, la priorité sera donnée à certaines modalités, en faisant le choix des questions d'« interdiscursivité » et d'« énonciation », parce que ce sont celles qui font le plus débat entre les directeurs et leurs doctorant(e)s. C'est qu'il s'agit de celles qui se situent à la frontière entre socialisation et individuation et qui nous renvoient aux propos de Fanny Rinck.

4.2 L'interdiscursivité

La question de l'interdiscursivité recouvre celles de l'« intertextualité » et l'« interactivité » (De Nuchèze, 2000). A savoir que, d'une part, tout discours est pris dans le courant des discours existants (Samoyault, 2001) et que, d'autre part, tout énonciateur construit sa parole

en interaction avec la parole des autres. La question du rapport au discours d'autrui dans l'écriture, en concordance ou en conflit ou les deux à la fois, est en étroite relation avec celle de l'interdiscursivité sous ses deux formes.

S'agissant de l'écriture de thèse face à la prise en compte des discours des autres, ce que l'on désigne par le terme de « polyphonie », la discussion porte le plus fréquemment sur quatre points.

D'abord, la prise de conscience de la différence entre faire siens les énoncés des autres et les citer en tant qu'autres. En d'autres termes, ce qui relève en discours de l'« hétérogénéité constitutive » ou de « hétérogénéité constituée » (Authier, 1978, 1982). Si tout discours est, par nature, hétérogène de la première manière, certains discours seulement le sont aussi de la seconde. L'écriture de thèse est emblématique de l'hétérogénéité constituée ou montrée. Il y a hétérogénéité montrée lorsque le scripteur fournit des marques explicites de sa prise de distance par rapport à son propre discours en renvoyant à des discours autres, la « citation » n'étant qu'une des modalités possibles du renvoi (on peut ne donner que le nom de l'auteur).

Ensuite, lorsque la constitution de données se fait par la méthode de l'enquête auprès d'informateurs ou par le recueil d'archives textuelles, une place importante peut être laissée à la parole d'autrui, non comme sources du montage intellectuel de la recherche mais comme matériaux d'analyse collectés par le chercheur. Il s'agit alors d'opérer matériellement dans l'écriture un démarquage entre ces deux sources de polyphonie.

De plus, l'écriture de thèse est aussi un discours adressé à un lectorat particulier (Bres *et alii*, 1999) dont la prise en compte amène à manier dans le discours des effets de connivence, de controverse et de guidage. Les directeurs débusquent dans la relecture des textes de leurs doctorant(e)s les discours d'opinion, les évidences, les affirmations non prouvées, les implicites, etc.). Ils montrent les différences d'écriture, par exemple, entre un texte journalistique et un texte scientifique, entre des propositions d'action issues de la recherche et des prescriptions souvent prématurément formulées sans expérimentation préalable sur le terrain.

Enfin, face à cette interdiscursivité, que devient le discours de soi, la propre voix du scripteur ? Les doctorant(e)s ont du mal à la situer dans une écriture travaillée de multiples façons par la présence des autres. La question de l'énonciation se profile en cours de rédaction comme un élément fondamental à négocier et à travailler.

4.3 L'énonciation

La question est de savoir comment au sein d'un même discours s'organisent des sources d'énonciation différentes, les diverses voix qui le parcourent (Bloch et Grossmann, 2001, Delamotte-Legend, 1996, 2002).

Commençons par « la voix du scripteur ». Et, d'abord, par un puissant habitus auquel les doctorant(e)s se croient obligés de se soumettre : l'effacement de la présence discursive du scripteur et de son statut d'auteur, son rôle se réduisant à n'être que le porte-parole neutre d'un domaine de savoirs qui se parle lui-même. Deux stratégies linguistiques le caractérisent.

Les « syntagmes nominaux inanimés » :

Cette recherche s'inscrit dans...
Une telle construction théorique nuit à...
La notion de déficit implique que...
La mise en évidence de diverses modalités permet de...
Le protocole expérimental comprend...
Les analyses quantitatives montrent...

Les constructions passives sans précision de l'agent :

Le caractère ambigu des résultats a été souligné...
La coréférence y est définie comme...
Deux niveaux d'étude sont envisagés...
Les données ont été réparties en deux catégories...
Les résultats peuvent être interprétés comme...

Ce mode énonciatif d'écriture conserve une grande faveur chez les experts et d'autant plus chez les apprentis scripteurs d'une recherche. Mais, à l'opposé, le scripteur peut marquer sa présence en s'autorisant à entrer dans le débat, à affirmer son point de vue et à préciser son action propre dans la recherche. Il intervient « en première personne », sous la forme du « nous » ou du « je », le choix du pronom personnel « je » accentuant la prise en charge énonciative. Cette option constitue, selon les champs disciplinaires, une prise de risque. De plus, l'exigence aujourd'hui est de faire un seul choix pour toute la thèse entre ces deux pronoms personnels, bien que, selon les lieux rédactionnels, l'un des deux soit plus adapté que l'autre.

« L'idéal serait de pouvoir user selon les circonstances des deux registres. Le « je » lorsqu'il s'impose - notamment quand le chercheur fait part de sa propre démarche - le « nous » à propos des passages où l'identification du discours se réfère nettement à la collectivité scientifique. Dès lors, la question ne se pose plus, le sens oriente de lui-même vers l'une ou l'autre expression sans avoir à y faire attention. Le texte prend de la sorte toute sa signification au lieu de la détourner artificiellement ». (Olivier de Sardan, 2000, 92)

Donnons quelques exemples de prise en charge du discours avec le parti pris d'afficher un point de vue :

Nous pouvons quand même nous interroger sur les raisons de...
A notre avis, c'est une thèse à ne pas négliger...
Je pense que le point essentiel reste la nature du contrat entre...
Au point où j'en suis de ma réflexion, je me demande si...

Le recours au genre narratif invite à une telle prise en charge. Par exemple :

Ces divers points de vue théoriques étant rappelés et discutés, je terminerai par une anecdote personnelle. Je travaille dans un cybercafé et, un jour, deux sourds américains sont venus là. C'était la première fois que j'utilisais la LSF « en direct » et de manière interlingue. J'ai réussi à leur expliquer les tarifs, les horaires et je leur ai même donné de bonnes adresses à Rouen. En repartant, l'un des deux m'a dit, en ASL, que c'était formidable, incroyable de rencontrer une entendante qui signe. Alors, j'ai tout compris ! Eh bien cela, et le regard qui va avec, c'est la plus belle des confirmations et des récompenses pour ma recherche.²

Venons-en maintenant au renvoi au discours d'autrui (DA). Il s'agit d'un ensemble de modalités rédactionnelles exigeantes qui ne sont pas toujours présentes dans l'écriture des

² LSF : Langue des Signes Française : ASL : American Sign Language

experts, dispensés de prouver leur légitimité. C'est pourquoi l'écriture d'ouvrages ou d'articles par des scientifiques n'est pas toujours un bon modèle pour l'écriture de thèse.

Dans leur rédaction, les doctorant(e)s ont spontanément recours à diverses fonctions du DA. Une fonction de déontologie : rendre aux auteurs de référence ce qui leur appartient. Une fonction de légitimation : montrer une connaissance de la littérature disciplinaire et des débats théoriques en son sein. Une fonction de filiation : indiquer ses appartenances intellectuelles. Une fonction d'argumentation : citer pour emporter l'adhésion à son propre discours. Dans ce cas, on observe que le renvoi au DA occupe, dans le développement argumentatif, des places différentes : citation en amont de la réflexion pour la lancer et la mettre à l'abri de l'autorité ; en aval, pour lui servir de point d'appui et de légitimité. Dans les textes les plus aboutis, la citation peut avoir la fonction heuristique de faire avancer une réflexion qui va plus loin qu'elle. La présentation même de la citation dans le texte est significative à cet égard : décrochée du texte ou prise dans son cours.

Les formes écrites du recours au DA sont multiples et varient selon le degré d'appropriation, d'assimilation des discours disciplinaires. Trois types de renvoi sont récurrents dans les thèses et correspondent à des degrés divers de prise en charge du DA. La place, au sein de la phrase, accordée au nom de l'auteur n'y est pas neutre.

L'« allusion » qui indique une connaissance des lieux communs d'une discipline.

Il faut aussi tenir compte, dans ces interactions de rééducation, de l'aspect de « protection de la face de l'interlocuteur », d'autant plus qu'il s'agit d'enfants. (avec guillemets sans le nom de l'auteur, Goffman).

La « citation » qui se présente sous forme directe, indirecte ou intégrée au discours.

On sait bien que « les mots qui se ressemblent par le son se trouvent attirés l'un vers l'autre pour le sens ». (Jakobson, 1969, 41)

Dans son étude, Charles Peirce (1958/1984, 15) conclut que « La valeur d'un symbole est de servir à rendre rationnelles la pensée et la conduite et de nous permettre de prédire l'avenir ».

Nous reprenons la formulation de Bloomfield (1933, 20) qui considère que les seules généralisations utiles concernant le langage sont d'ordre inductif.

Texte d'origine : « les seules généralisations utiles concernant le langage sont d'ordre inductif »)

La « reformulation » qui consiste à utiliser ses propres mots pour citer autrui et qui pose des problèmes de fidélité et d'interprétation, mais qui marque aussi une autonomie de pensée et de formulation par rapport aux textes cités. Elle peut plus ou moins reprendre les termes du texte original ou plus ou moins s'en détacher.

Exemple proche :

Saussure déclarait que la séparation de la langue de la parole permettait de séparer le social de l'individuel, l'essentiel de l'accessoire, plus ou moins accidentel (1972, 23 et sv).

Texte d'origine : « en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel »).

Exemple éloigné du texte d'origine, car il en constitue une synthèse :

Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1985, 185), la notion de place renvoie à l'idée qu'au cours du déroulement d'une interaction les différents partenaires de l'échange occupent des positions diverses qui témoignent de leurs relations interpersonnelles. Ces

rapports de place sont le plus souvent déterminés par le contexte social et institutionnel. Ils sont joués avant l'interaction, mais non fixes, car l'objet de négociations permanentes entre les interactants.

Une dernière remarque pour souligner que la mise en relief des citations dans le texte a pour objectif de rendre lisible les modes d'imbrication entre le discours d'accueil (celui de l'auteur) et les discours cités :

« L'art citationnel est donc d'abord un art formel, dans le sens où il joue avec les formes, qu'il introduit le discontinu dans le continu, qu'il donne à voir des fragments là où règne la monotonie paragrahique. » (Bloch et Grossmann, 2001, 93)

Pour terminer sur cette question, une lecture attentive des textes de doctorant(e)s permet de dire que, quantitativement, leur richesse polyphonique se note par présence des divers types de voix possibles et que, qualitativement, la polyphonie peut apparaître consensuelle ou polémique, selon l'agencement des contenus portés par les voix.

Conclusion : l'écriture comme activité au cœur de la thèse

L'auteure de cette contribution peut témoigner d'une tendance des doctorant(e)s à aller vers une polyphonie consensuelle : de multiples voix sont convoquées non pour opposer des points de vue, mais pour faire émerger un point de vue dominant dans la pensée scientifique du moment. Elle vise l'appropriation du registre des savoirs stabilisés et constitue une première étape de socialisation dans le domaine scientifique. L'étape qui consiste à entrer dans le registre des savoirs mis en débats est du domaine de la rationalisation. Le passage de l'une à l'autre de ces étapes constitue un long apprentissage qui se révèle dans le travail de réécriture de la thèse, témoin d'une forme d'acculturation à la communauté scientifique par ses discours. L'écriture de thèse est bien à ce titre un moment de formation.

Mais la notion de communauté discursive est utopique dans son apparente homogénéité : des enjeux, des paradoxes, des conflits la traversent. L'apprenti-chercheur ne peut l'aborder que par des zones de contact favorables avec des personnes (enseignants, chercheurs, étudiants) susceptibles de lui faire la place qui lui convient. Et, dans cette logique, l'appropriation de compétences socio-discursives, autrement dit celle des habitudes de penser-parler-interagir-écrire de la communauté de proximité, occupe une place essentielle. Là encore, l'origine d'où part le discours scientifique est reconnaissable et constitue, au-delà de l'apport singulier de l'auteur, une signature collective. Dépasser cet ancrage vers une définition plus autonome de soi comme chercheur est une marque de professionnalisation. Devenir auteur en fait partie.

Réaliser une recherche doctorale est une activité complexe. Les doctorant(e)s se trouvent confrontés à des défis multiples : quelles questions, quelles théorisations, quelles données, quelles analyses, etc. L'activité d'écriture peut sembler au premier abord périphérique face à la masse d'éléments à mettre en place. Elle est pourtant au cœur même de la thèse par la matérialisation langagière de tous ces éléments, moyen essentiel d'avoir prise sur eux, par l'identification de soi en tant que chercheur et comme aspect fondamental de la dimension heuristique de la recherche.

Bibliographie

- Adam J.M., 1997, *Les textes, types et prototypes*, Paris, Nathan Université, Série Linguistique
- Adam J.M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université, Série Linguistique
- Authier J., 1978, « Les formes du discours rapporté », DRLAV, n°17, Université de Paris 8 / CNRS, 1-78

- Authier J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, Université de Paris 8 / CNRS, 91-151
- Bakhtine M.M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard
- Becker H.S., 1986, *Writing for Social Scientists : how to Start and Finish your Thesis, Book, or Article*, Chicago, University of Chicago Press
- Becker H.S., 2002, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, guides « Repères », La Découverte
- Becker H.S., 2013, « Préface : Ecrire une thèse, enjeu collectif et malaise personnel », Hunsmann et Kapp (dirs), *Devenir chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales*, Paris, EHESS Editions, collection « Cas de figure », 1-6
- Bloch F., Grossmann F. (dirs), 2001, « L'usage des citations dans le discours théorique », *LIDIL*, n° 24, *Apprendre à citer les discours d'autrui*, Grenoble, Université Stendhal, 91-111
- Boch F. et Freier C., 2015, *Ecrire dans l'enseignement supérieur : des apports de la recherche aux outils pédagogiques*, Grenoble, ELLUG
- Bres J., Delamotte-Legrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P., 1999, *L'autre en discours*, Praxiling/Dyalang, Montpellier, Université Paul Valéry et CNRS
- Bronckart J.P., 1985, *Le fonctionnement des discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé
- Bronckart J.P., 1997, *Activités langagières, textes et discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé
- Chabanne J-C, Bucheton D., 2000, « Les écrits intermédiaires », *Lettre de la DFLM* n° 26, 23-27
- Delamotte-Legrand R., 1996, « Polyphonie dans l'écriture », *CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN*, n°3, *Hétérogénéités en discours*, Paris, ENS Fontenay/Saint-Cloud, Didier Erudition, 193-211
- Delamotte-Legrand R. 2002, « Faire savoir son savoir : polyphonie et mise en débat d'idées dans des copies d'étudiants », *ENJEUX*, n°54, vol 2, *L'écrit dans l'enseignement supérieur*, Namur, CEDOCEF, 28-41
- Doquet-Lacoste C., 2009, « Ecrits intermédiaires, écritures intermittentes. Carnets, notes, bribes de science », *LANGAGE ET SOCIETE*, 127, Paris, Edition Maison des sciences de l'homme, 7-22
- Fintz C. (coord), 1998, *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?* Paris, L'Harmattan
- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard
- Fraenkel B., 1992, *La signature. Genèse d'un signe*, Paris, Gallimard
- Fraenkel B., Mbodj A., 2010, *New Literacy Studies, un courant majeur sur l'écrit*, *LANGAGE ET SOCIETE*, n° 133
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit
- Goody J., 1979 (1977), *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit
- Hunsmann M. et Kapp S., 2013, *Devenir chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales*, Paris, EHESS Editions, collection « Cas de figure »
- Lani-Bayle M., 2002, *Ecrire une recherche. Mémoire ou thèse*, Lyon, Chronique Sociale
- Lefebvre M. (coord.), 2006, *Sciences et écritures*, *SCIENCES DE LA SOCIETE*, 67, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail
- Nonnon R., 2004, « Des interactions entre oral et écrit : notes, canevas, traces écrites et leurs usages dans la pratique orale », *PRATIQUES*, n° 115-116, 73-92
- Nuchèze (de), 2000, *Sous le discours, l'interaction*, Paris, L'Harmattan, collection « Sémantiques »

- Olivier (de) Sardan J-P., 2000, « Le « je » méthodologique – Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE*, pp. 417-445
- Olson D.R., 1998 (1994), *L'univers de l'écrit. Comment la culture écrite donne forme à la pensée ?*, Paris, Retz
- Pontille D., 2004, *La signature scientifique. Une sociologie pragmatique de l'attribution*, Paris, CNRS Editions
- Pollet M-C, 2001, *Pour une didactique des discours universitaires. Etudiants et systèmes de communication à l'université*, Bruxelles, De Boeck Université, Pratiques pédagogiques
- Razafimandimbimananana E. et Castellotti V. (dirs.), 2014, *Le français à l'Université. Chercheur(e)s et écritures qualitatives de la recherche*, Ferlemont, EME, Intercommunications
- Reuter Y., 1998a, « De quelques obstacles à l'écriture de recherche », *LIDIL*, n°17, Grenoble, Université Stendhal, 11-24
- Reuter Y., 1998b, « A propos des usages de Goody en didactique. Elements d'analyse et de discussion. PRATIQUES, 131-132, *La littéracie : autour de Jack Goody*, Metz, CRESEF, 131-154
- Rinck F., 2006, « Ecrire au nom de la science et de sa discipline. Les figures de l'auteur dans l'article en sciences humaines », *SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ*, n° 67, *Sciences et écriture*, Toulouse, PUM
- Rinck F., 2011, « Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, quelles exigences ?, *LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI*, n°174, *Penser à l'écrit*, Paris, Armand Colin
- Samoyault T., 2001, *L'intertextualité*, Paris, Nathan-Université, coll. 128
- Vygotski L.S., 1997 (1934), *Langage et pensée*, Paris, La Dispute